

La décentralisation intramétropolitaine des activités économiques dans la région de Montréal, 1981-1991

William J. Coffey et Réjean Drolet

Volume 38, numéro 105, 1994

L'étalement urbain

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022455ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022455ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Coffey, W. J. & Drolet, R. (1994). La décentralisation intramétropolitaine des activités économiques dans la région de Montréal, 1981-1991. *Cahiers de géographie du Québec*, 38(105), 371–394. <https://doi.org/10.7202/022455ar>

Résumé de l'article

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, les métropoles nord-américaines ont connu plusieurs vagues de décentralisation, c'est-à-dire de déplacement des personnes et des activités économiques de la ville centrale vers les banlieues : la population, les services à la consommation, les industries manufacturières, les activités de bureaux standardisées (les *back offices*). Plus récemment, certains auteurs américains ont commencé à parler d'une « nouvelle suburbanisation » impliquant la création des *edge cities*; ce phénomène touche surtout les activités du tertiaire moteur. Le but de cet article est de mesurer l'ampleur de la décentralisation des activités économiques dans la région métropolitaine de Montréal pendant la période 1981-1991. Cette étude utilise la base de données de Dun & Bradstreet qui, en raison de son découpage géographique très détaillé, permet de mieux saisir la dynamique de décentralisation dans la région montréalaise. Les résultats montrent que, même si dans son ensemble la ville de Montréal perd du terrain au profit des zones périphériques, son centre-ville reste très fort sur le plan économique, surtout au niveau du tertiaire moteur.

La décentralisation intramétropolitaine des activités économiques dans la région de Montréal, 1981-1991

William J. Coffey

Département d'études urbaines
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succ. A
Montréal, H3C 3P8

et

Réjean Drolet

INRS-Urbanisation
3465, rue Durocher
Montréal, H2X 2C6

Résumé

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, les métropoles nord-américaines ont connu plusieurs vagues de décentralisation, c'est-à-dire de déplacement des personnes et des activités économiques de la ville centrale vers les banlieues : la population, les services à la consommation, les industries manufacturières, les activités de bureaux standardisées (les *back offices*). Plus récemment, certains auteurs américains ont commencé à parler d'une «nouvelle suburbanisation» impliquant la création des *edge cities*; ce phénomène touche surtout les activités du tertiaire moteur. Le but de cet article est de mesurer l'ampleur de la décentralisation des activités économiques dans la région métropolitaine de Montréal pendant la période 1981-1991. Cette étude utilise la base de données de Dun & Bradstreet qui, en raison de son découpage géographique très détaillé, permet de mieux saisir la dynamique de décentralisation dans la région montréalaise. Les résultats montrent que, même si dans son ensemble la ville de Montréal perd du terrain au profit des zones périphériques, son centre-ville reste très fort sur le plan économique, surtout au niveau du tertiaire moteur.

Mots-clés : Activités économiques, emploi, décentralisation intramétropolitaine, nouvelle suburbanisation, *edge city*.

Abstract

The intrametropolitan decentralization of economic activities in the Montréal region, 1981-1991

Since the Second World War, North American metropolitan areas have experienced several waves of decentralization from the central city towards the suburbs : population, consumer services, manufacturing, and standardized office functions («back offices»). Recently, several American authors have begun to speak of a «new suburbanization» involving the shift of high order service activities towards «edge cities». This article examines the extent to which economic activities have undergone a similar decentralization within the Montréal metropolitan region over the period 1981-1991. The study uses Dun & Bradstreet data which, due to a very fine level of spatial disaggregation, permits a detailed analysis of the dynamics of decentralization in the Montréal region. The results indicate that although the City of Montréal, as a whole, is losing ground to the peripheral zones, its central business district remains very strong economically, especially where high order service functions are concerned.

Key Words : Economic activities, employment, intrametropolitan decentralization, new suburbanization, *edge city*.

INTRODUCTION

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, les métropoles d'Amérique du Nord ont connu plusieurs vagues de décentralisation de la ville centrale vers ses banlieues. D'abord, immédiatement après la guerre, une décentralisation de la population s'est enclenchée; les gens plus aisés, qui cherchaient plus d'espace, des coûts de logement moins élevés et des meilleures conditions de vie (moins de pollution, de congestion, de criminalité), ont pris la route des banlieues. Ce mouvement se poursuit toujours. Dans un deuxième temps, à partir des années 1960, les services personnels et les services à la consommation ont commencé à emboîter le pas à leur clientèle. L'exemple le plus frappant de ce mouvement est la création des énormes centres d'achat dans les banlieues.

Au cours de cette période, les métropoles ont aussi connu la décentralisation de certaines autres activités économiques. À partir des années 1960, ce sont surtout des industries manufacturières qui ont quitté la ville centrale pour se relocaliser dans les banlieues. Certaines industries, pour lesquelles les nouveaux processus et technologies de production (les chaînes de montage, par exemple) nécessitaient de grands bâtiments sur un seul étage, cherchaient plus d'espace et des coûts fonciers moins élevés. D'autres industries ont voulu profiter de meilleures conditions de transport dans la zone périphérique (moins de circulation et de congestion, proximité des autoroutes et des aéroports); d'autres encore, en raison de l'utilisation des nouvelles technologies de production, ont eu besoin d'un accès accru à un bassin de main-d'œuvre plus scolarisée et plus sophistiquée que celui généralement disponible dans la ville centrale.

Enfin, à partir des années 1970, certaines activités de bureau se sont décentralisées à l'intérieur des régions métropolitaines; ce sont surtout les *back offices* (les bureaux d'appui) de firmes localisées dans le quartier des affaires de la ville centrale qui ont connu un tel mouvement. Ces *back offices* comprennent généralement les activités plus standardisées qui ne nécessitent pas un haut niveau de contact personnel avec le client ou avec la haute direction de l'entreprise (par exemple, la saisie et le traitement de données, les envois postaux ou la facturation des clients). Pendant cette période, les *front offices* (par exemple, les sièges sociaux ou les bureaux administratifs) et les services supérieurs sont généralement restés concentrés au quartier des affaires pour profiter des économies d'agglomération reliées à cet endroit.

Depuis la fin des années 1980, plusieurs auteurs américains (Cervero, 1989; Hartshorn et Muller, 1989; Garreau, 1991; Stanback, 1991) ont signalé l'apparition d'une nouvelle vague de décentralisation, celle des «services supérieurs». D'après ces auteurs, cette nouvelle vague, amorcée autour de 1980, est en train de modifier de façon fondamentale l'économie spatiale des régions métropolitaines américaines. Dans cette «nouvelle suburbanisation» (Stanback, 1991), l'économie de certaines banlieues gagne en importance et en diversité au point d'engendrer des économies d'agglomération assez fortes pour attirer les types d'activités de bureau qui, auparavant, se trouvaient uniquement dans le quartier des affaires de la ville centrale. En particulier, cette croissance se

concentre dans un nombre limité de *magnet areas* (Stanback, 1991) ou de *edge cities* (Garreau, 1991), qui font souvent la concurrence directe au quartier des affaires pour les services supérieurs¹. Dans certaines métropoles américaines, le centre-ville maintient son rôle et son pouvoir économique traditionnels; dans d'autres métropoles, la croissance est partagée entre le centre-ville et les agglomérations suburbaines; dans d'autres régions métropolitaines encore (Philadelphie et Saint-Louis, par exemple), le centre-ville perd nettement du terrain au profit des *edge cities*.

Il n'y a aucun doute, le phénomène de la décentralisation des services supérieurs est une réalité dans bon nombre de métropoles américaines. À Atlanta, par exemple, chacune des deux agglomérations suburbaines offre une superficie d'espaces à bureaux supérieure à celle disponible au centre-ville (Stanback, 1991). À New York, le centre des services supérieurs par excellence, on trouve plus d'espaces à bureaux dans les *edge cities* (y compris l'agglomération qui se trouve à l'intersection des autoroutes 287 et 78, avec ses 16 millions de pieds carrés d'espaces à bureaux locatifs, une superficie supérieure au centre-ville de La Nouvelle-Orléans!) que dans toute la zone *mid-town* de l'île de Manhattan (Garreau, 1991). De plus, le plus récent recensement mené aux États-Unis indique que le trajet journalier traditionnel des banlieues au centre-ville est en train d'être remplacé par un trajet entre banlieues (Stanback, 1991).

Les buts de cette recherche sont doubles. Dans un premier temps, nous voulons vérifier si la région métropolitaine de Montréal (RMM) se caractérise, elle aussi, par des tendances semblables de décentralisation des activités économiques, en général, et des services supérieurs, en particulier. Dans un deuxième temps, notre intention est de compléter nos travaux antérieurs (Coffey et Drolet, 1993 et 1994) en appliquant un découpage géographique plus raffiné qui permet d'analyser la performance du centre-ville de Montréal et d'identifier la création des pôles d'activités économiques en périphérie de la région métropolitaine². La prochaine section présente les données utilisées dans notre étude, en soulignant leurs forces et leurs faiblesses, ainsi que le découpage géographique employé. La troisième section présente une analyse détaillée des déplacements relatifs des activités économiques dans la RMM pendant la période 1981-1991. Enfin, nous analysons les principaux facteurs expliquant la nouvelle suburbanisation aux États-Unis et examinons dans quelle mesure ces facteurs sont présents dans la RMM.

DONNÉES ET DÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE

SOURCE DE DONNÉES

Les données que nous utilisons portent sur les années 1981 et 1991, et proviennent d'une commande spéciale faite à Dun & Bradstreet (D & B) Canada³. La base de données de D & B est constituée de données d'enquête et d'informations commerciales basées sur le crédit et les activités juridiques des entreprises. À la

différence d'un recensement des activités économiques, ou de *la base de données longitudinales sur les entreprises canadiennes*, utilisée dans nos travaux antérieurs (Coffey et Drolet, 1993 et 1994), la base de données de D & B ne couvre pas complètement l'emploi dans la RMM. On ne peut donc utiliser cette source, par exemple, pour identifier le nombre total d'emplois dans la région métropolitaine. Avec un échantillon d'environ 90 % des emplois pour la plupart des secteurs d'activités en 1991, la base de données de D & B fournit néanmoins des informations relativement détaillées sur la structure économique de la RMM⁴. Il convient toutefois de signaler que l'échantillon pour le secteur des services aux entreprises est légèrement plus faible, et couvre approximativement 75 % des emplois. Cet écart s'explique, entre autres, par le fait que D & B ne peut comptabiliser les établissements qui ne sont pas enregistrés ou incorporés. Or, un certain nombre d'individus dans les services professionnels se retrouve justement dans cette situation.

Malgré ces limites de couverture, la base de données de D & B s'avère un outil important d'analyse économique pour plusieurs raisons. Premièrement, contrairement à la base de données longitudinales, les informations de D & B concernent uniquement *l'établissement*, et non *l'entreprise*, ce qui permet de dresser un portrait plus précis de la localisation réelle des emplois.

Deuxièmement, le découpage géographique de la base de données de D & B offre un niveau de précision nettement supérieur à celui de la base de données longitudinales de Statistique Canada. En découplant la RMM par code postal, les données de D & B offrent beaucoup plus de latitude pour l'analyse spatiale de l'emploi. La commande spéciale utilisée dans cette étude est basée sur un découpage de 77 territoires distincts (9 à l'intérieur de la ville de Montréal, y compris le centre-ville), soit des quartiers, soit des municipalités, soit des regroupements de municipalités. Ce type de découpage permet d'intégrer plusieurs territoires ensemble — on peut notamment créer de grandes zones d'analyse : ville de Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Laval, couronne nord et couronne sud — et surtout d'isoler le centre-ville de Montréal ainsi que plusieurs pôles d'emplois localisés en banlieue⁵. Bref, nous pouvons capter les déplacements relatifs de l'emploi à un niveau beaucoup plus fin.

Troisièmement, les données de D & B nous permettent d'identifier les sièges sociaux à l'intérieur de tous les secteurs économiques. Beaucoup d'autres bases de données « officielles », comme celle sur les données longitudinales de Statistique Canada, ne font même pas la distinction entre un emploi de production et un emploi de bureau dans le secteur manufacturier, et négligent évidemment la distinction plus fine, au sein des activités tertiaires, entre un emploi situé dans un bureau d'appui et un emploi situé dans un siège social. Précisons que, dans le contexte de la base de données de D & B, le concept de « siège social » signifie un établissement qui exerce la *principale* fonction administrative pour une entreprise comprenant au moins un autre établissement (usine, boutique, bureau, etc.), peu importe la localisation de ce dernier. Selon cette définition, par exemple, le bureau régional québécois d'une entreprise ayant son vrai siège social à Toronto ou à Paris ne serait pas comptabilisé, étant donné qu'il ne représente pas le principal lieu

d'administration de l'entreprise. Par contre, un petit bureau localisé à Laval, dirigeant les affaires d'une seule usine située à Hamilton, à Singapour, ou même à une autre adresse à Laval, serait compté comme siège social.

En somme, malgré ses limites de couverture partielle, la base de données de D & B reste une des meilleures sources disponibles d'information sur les entreprises et leurs établissements. Cette source est utilisée couramment pour fins de recherche par différents organismes du gouvernement fédéral aux États-Unis⁶.

DONNÉES : UNE MISE EN GARDE

Le lecteur doit comprendre que les données de D & B analysées dans la présente étude ne sont pas nécessairement comparables avec des données tirées d'autres sources. Dans un premier temps, une comparaison directe avec les chiffres provenant de la base de données longitudinales sur les entreprises canadiennes, utilisés dans Coffey et Drolet (1993 et 1994), s'avère très risquée pour plusieurs raisons : la collecte des données par *entreprise* dans un cas, par *établissement* dans l'autre (D & B); une période temporelle légèrement différente; la comptabilité en unités moyennes de main-d'œuvre (qui ramène les emplois à temps partiel à des unités équivalentes d'emplois à temps plein) dans le cas des données longitudinales; les différences entre les codes de type industriel canadien et américain; le regroupement des secteurs employés. Dans un deuxième temps, même une comparaison directe entre les données de D & B et celles de Statistique Canada portant sur l'emploi en 1991 reste problématique à cause des deux dernières contraintes⁷.

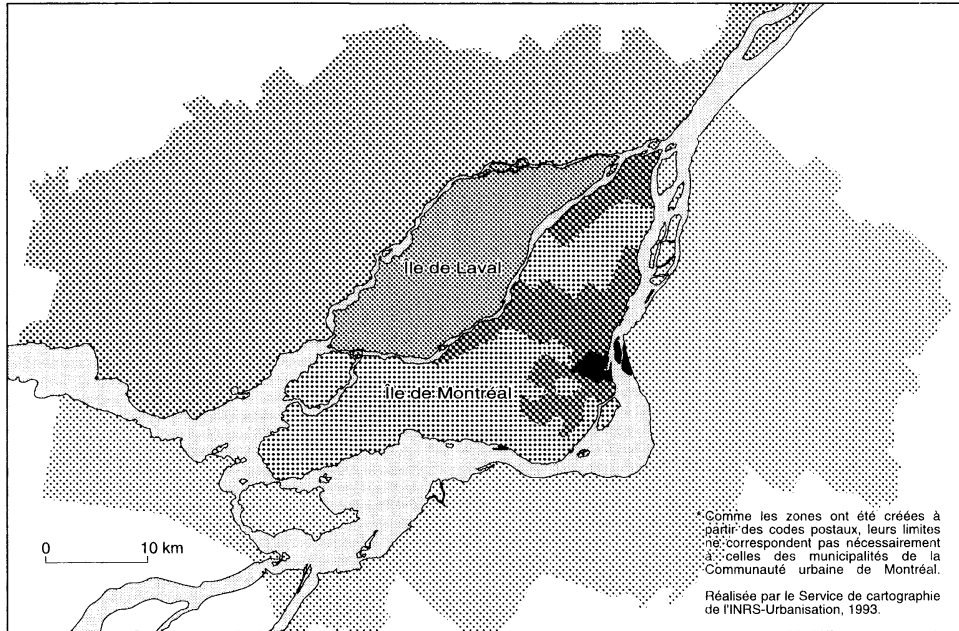
DÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE

Pour les fins de l'analyse intramétropolitaine des établissements et de l'emploi dans la RMM, le territoire a été découpé en huit zones, dont deux zones composées (figure 1) :

- 1) le centre-ville de Montréal : territoire délimité par les rues Saint-Denis et de la Visitation à l'est, l'avenue des Pins et le mont Royal au nord, la rue Guy à l'ouest, et le canal Lachine et le fleuve Saint-Laurent au sud;
- 2) le reste de la ville de Montréal : l'ensemble de la ville moins son centre-ville;
- 3) l'ensemble de la ville de Montréal (le total des deux zones précédentes);
- 4) le reste de la CUM : l'ensemble de la CUM moins la ville de Montréal;
- 5) la ville de Laval;
- 6) la couronne nord;
- 7) la couronne sud;
- 8) l'ensemble des deux couronnes (le total des deux zones précédentes).

Figure 1

DÉCOUPAGE INTRAMÉTROPOLITAIN, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL



Communauté urbaine de Montréal *

- Centre-ville de Montréal
- ▨ Reste de la ville de Montréal
- ⋯ Reste de la Communauté urbaine

Reste de la région métropolitaine

- ▤ Laval
- ▦ Couronne nord
- ▧ Couronne sud

Il est important de préciser que les limites de la ville de Montréal ne correspondent pas exactement aux limites actuelles de la municipalité. Comme nos zones ont été définies à partir des territoires des codes postaux (les trois premiers caractères), il nous a été impossible de reproduire fidèlement le territoire de la ville. Plusieurs secteurs de codes postaux sont malheureusement communs à la ville de Montréal et à la municipalité voisine. Sur la figure 1, on peut remarquer, par exemple, que le territoire de la ville de Montréal subit quelques empiètements de la part des municipalités de l'est de l'île. Toutefois, dans l'ensemble, les limites de la ville de Montréal correspondent assez bien à la réalité⁶.

ANALYSE EMPIRIQUE

PORTRAIT GLOBAL DE LA RMM

En 1991, les 81 654 établissements de la RMM fournissent un total de 1 245 921 emplois (tableau 1). Le secteur des services à la production⁹ (25,4 %)

Tableau 1 Volume et structures des établissements et de l'emploi dans la RMM, 1991

Secteurs d'activités	Sièges sociaux					Autres établissements					Total				
	Établissements		Emplois			Établissements		Emplois			Établissements		Emplois		
	N	%	N	%	% dans RMM	N	%	N	%	% dans RMM	N	%	N	%	Emploi moyen par étab.
Primaire	69	1,3	460	0,2	7,2	782	1,0	5 964	0,6	92,8	851	1,0	6 424	0,5	8
Manufacturier	772	14,8	59 824	22,6	23,7	8 180	10,7	193 013	19,7	76,3	8 952	11,0	252 837	20,3	28
Construction	276	5,3	3 568	1,3	5,9	8 704	11,4	57 364	5,8	94,1	8 980	11,0	60 932	4,9	7
Tertiaire															
. Transport, comm. et autres serv. publics	254	4,9	23 781	9,0	32,5	3 037	4,0	49 327	5,0	67,5	3 291	4,0	73 108	5,9	22
. Commerce	2 313	44,2	46 364	17,5	16,9	30 888	40,4	227 945	23,2	83,1	33 201	40,7	274 309	22,0	8
. Serv. à la production	1 026	19,6	88 264	32,6	27,2	15 800	20,7	230 433	23,5	72,8	16 826	20,6	316 697	25,4	19
. Serv. gov. parapublics	154	2,9	35 957	13,6	17,8	1 564	2,0	165 869	16,9	82,2	1 718	2,1	201 826	16,2	117
. Autres services	366	7,0	8 532	3,2	14,3	7 469	9,8	51 256	5,2	85,7	7 835	9,6	59 788	4,8	8
Sous-total : tertiaire	4 113	78,6	200 898	75,9	21,7	58 758	76,9	724 830	73,9	78,3	62 871	77,0	925 728	74,3	15
Total	5 230	100,0	264 750	100,0	21,2	76 424	100,0	981 171	100,0	78,8	81 654	100,0	1 245 921	100,0	15

Source : Calculs des auteurs à partir d'une commande spéciale faite à Dun & Bradstreet.

présente la plus forte concentration d'emplois, suivi par le secteur commerce (22,0 %) et le secteur manufacturier (20,3 %). Notons que le secteur tertiaire, au complet, comprend presque les trois quarts (74,3 %) de l'emploi métropolitain¹⁰.

Pour leur part, les 5 230 sièges sociaux de la RMM fournissent un total de 264 750 emplois, ce qui représente 21,2 % de tous les emplois de la région métropolitaine de Montréal. Le secteur tertiaire regroupe 75,9 % de l'emploi des sièges sociaux. Ce constat n'est évidemment pas étranger à la structure de l'économie montréalaise fortement orientée vers le secteur tertiaire. Parmi les secteurs individuels, les sièges sociaux des services à la production sont les plus importants employeurs avec 32,6 % de l'emploi des sièges sociaux, suivis par ceux du secteur manufacturier (22,6 %) et du secteur commerce (17,5 %). De plus, il est intéressant de noter que presque le tiers (23 781 sur 73 108, ou 32,5 %) de tous les emplois du secteur des transports et des communications se trouve dans les sièges sociaux. La proportion des emplois dans les sièges sociaux est également élevée dans les services à la production (27,2 %) et le secteur manufacturier (23,7 %).

Le tableau 2 nous permet d'identifier les principales tendances dans l'évolution des établissements et de l'emploi pendant la période 1981-1991. On constate que certains changements assez radicaux se sont passés à l'intérieur de la région métropolitaine. Premièrement, le secteur manufacturier a perdu 62 587 emplois, passant sous le seuil des 200 000 emplois; approximativement 28 % des emplois perdus (-17 487) se trouvaient à l'intérieur des sièges sociaux. Deuxièmement, 18 269 emplois ont été perdus dans le secteur des transports et des communications. Ce chiffre résulte de la perte de 23 042 emplois dans les sièges sociaux et de l'ajout de 4 773 emplois dans les autres établissements. Le grand gagnant est le secteur des services à la production, qui enregistre une augmentation de 134 290 emplois, soit 102,7 % de la croissance métropolitaine nette. Près du tiers (43 109 sur 134 290) de la croissance de ce secteur s'est produite dans les sièges sociaux.

LA DYNAMIQUE INTRAMÉTROPOLITAINE

Le tableau 3 indique la répartition spatiale pour l'ensemble des établissements et des emplois dans la RMM en 1981 et 1991. On remarque, en premier lieu que, malgré une augmentation d'environ 4 300 emplois, la part de la ville dans la RMM a baissé de 55 % à 50 %. Par contre, en dépit d'une perte nette de 58 établissements, le centre-ville a acquis 32 579 emplois, stabilisant sa part métropolitaine à environ 25 %. Malgré une augmentation nette de 454 établissements, le reste de la ville a perdu 28 197 emplois, contrecarrant ainsi la croissance du centre-ville. Tout comme la ville de Montréal, le reste de la CUM, en enregistrant une augmentation nette de 24 405 emplois, a vu sa part métropolitaine légèrement reculée de 29 % à 28 %. C'est Laval et surtout la couronne qui, sur la base des taux de croissance beaucoup plus élevés que la moyenne métropolitaine, ont le plus profité des changements au cours de la période 1981-1991. La part métropolitaine de cette dernière est passée en 10 ans de 11 % à 16 %. Cette tendance à la déconcentration des emplois n'est évidemment pas unique à la RMM. En fait, ce phénomène est observé dans la plupart des métropoles nord-américaines. Les figures 2 et 3 font ressortir les principales tendances qui ont caractérisé l'évolution de l'emploi dans les différentes zones de la RMM pour les années 1981 et 1991.

Tableau 2 Changement au cours de la période 1981-1991, volume des établissements et de l'emploi dans la RMM

Secteurs d'activités	Sièges sociaux				Autres établissements				Total				
	Établissements		Emplois		Établissements		Emplois		Établissements		Emplois		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	Emploi moyen par étab.
Primaire	30	3,1	29	0,1	256	1,8	2 582	3,0	286	1,9	2 611	2,0	1
Manufacturier	-81	-8,5	-17 487	-39,0	9	0,1	-45 100	-52,5	-72	-0,5	-62 587	-47,9	-7
Construction	103	10,8	371	0,8	2 218	15,9	4 622	5,4	2 321	15,6	4 993	3,8	-2
Tertiaire													
· Transport, comm. et autres serv. publics	22	2,3	-23 042	-51,4	917	6,6	4 773	5,6	939	6,3	-18 269	-14,0	-17
· Serv. à la production	289	30,3	9 543	21,3	2 608	18,7	23 260	27,1	2 897	19,5	32 803	25,1	0
· Serv. gouv. parapublics	394	41,3	43 109	96,1	6 111	43,9	91 181	106,2	6 505	43,7	134 290	102,7	1
· Autres services	97	10,2	29 045	64,8	561	4,0	4 669	5,4	658	4,4	33 714	25,8	-41
	99	10,4	3 286	7,3	1 238	8,9	-114	-0,1	1 337	9,0	3 172	2,4	-1
Sous-total : tertiaire	901	94,5	61 941	138,1	11 435	82,2	123 769	144,1	12 336	83,0	185 710	142,1	0
Total	953	100,0	44 854	100,0	13 918	100,0	85 873	100,0	14 871	100,0	130 727	100,0	-1

Source : Calculs des auteurs à partir d'une commande spéciale faite à Dun & Bradstreet.

Tableau 3 Répartition spatiale des établissements et de l'emploi, RMM, 1981 et 1991

Zones	Établissements						Emplois					
	1981		1991		Croiss. 1981-91*		1981		1991		Croiss. 1981-91*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
. Centre-ville	8 645	12,9	8 587	10,5	- 58	- 0,7	276 348	24,8	308 927	24,8	32 579	11,8
. Reste de la ville	22 596	33,8	23 050	28,2	454	2,0	337 973	30,3	309 776	24,9	- 28 197	- 8,3
Sous-total : ville	31 241	46,8	31 637	38,7	396	1,3	614 321	55,1	618 703	49,7	4 382	0,7
Reste de la CUM	18 988	28,4	23 185	28,4	4 197	22,1	323 502	29,0	347 907	27,9	24 405	7,5
Laval	4 910	7,4	7 483	9,2	2 573	52,4	52 884	4,7	82 693	6,6	29 809	56,4
. Couronne nord	3 767	5,6	6 612	8,1	2 845	75,5	33 423	3,0	58 790	4,7	25 367	75,9
. Couronne sud	7 877	11,8	12 737	15,6	4 860	61,7	91 064	8,2	137 828	11,1	46 764	51,4
Sous-total : couronne	11 644	17,4	19 349	23,7	7 705	66,2	124 487	11,2	196 618	15,8	72 131	57,9
Total RMM	66 783	100,0	81 654	100,0	14 871	22,3	1 115 194	100,0	1 245 921	100,00	130 727	11,7

Source : Calculs des auteurs à partir d'une commande spéciale faite à Dun & Bradstreet.

* Augmentation ou diminution en nombre; taux de croissance (%)

Figure 2

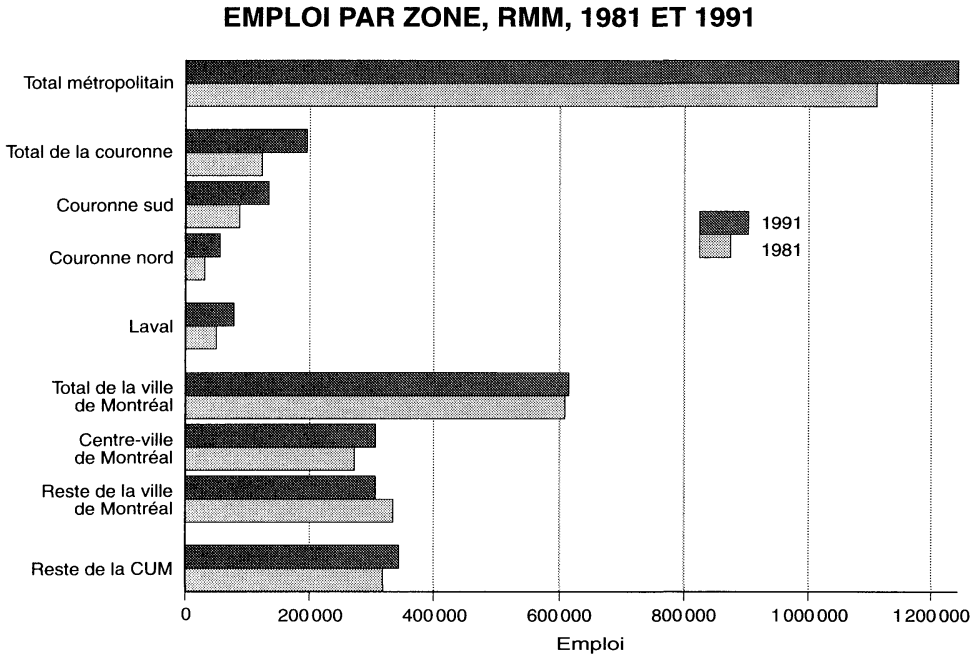
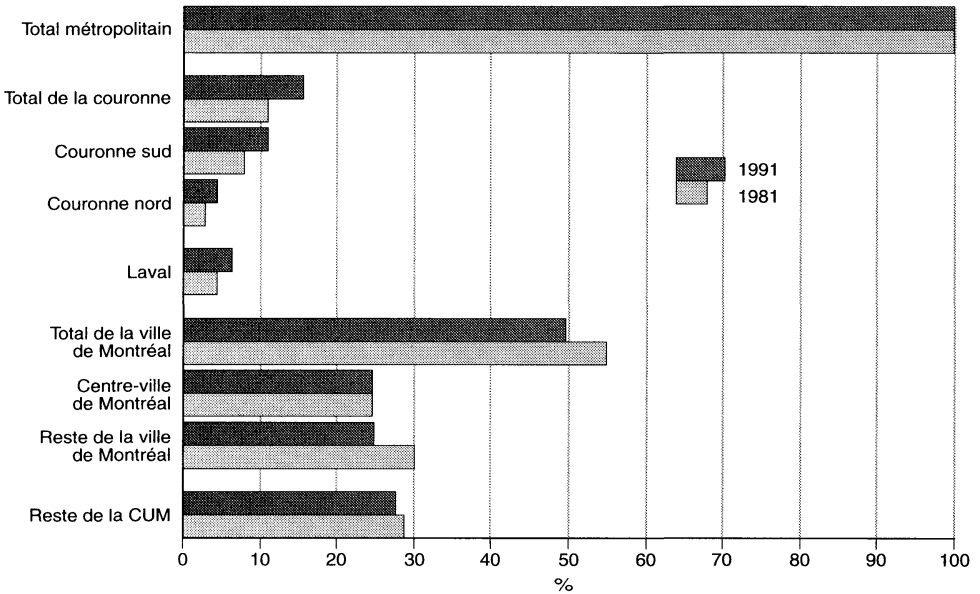


Figure 3

EMPLOI : PART DE LA ZONE DANS LE TOTAL MÉTROPOLITAIN, 1981 ET 1991



Selon la littérature américaine, la nouvelle dynamique intramétropolitaine est un phénomène qui implique surtout les services supérieurs : 1) les services à la production (secteur de la finance, des assurances et des affaires immobilières et secteur des services aux entreprises) et 2) les sièges sociaux des entreprises du secteur primaire, du secteur manufacturier, et des autres activités tertiaires. La répartition intramétropolitaine des services supérieurs est présentée au tableau 4. En 1991, la ville de Montréal compte environ 45 % de tous les établissements de services supérieurs de la RMM (20 % au centre-ville et 25 % dans le reste de la ville). Le reste de la CUM, Laval et la couronne en détiennent respectivement 30 %, 7 % et 18 %. Au niveau de l'emploi, la ville de Montréal accueille, en 1991, presque les deux tiers (64 %) des emplois métropolitains dans les services supérieurs; 47,5 % du total métropolitain se trouve au centre-ville. Même si la part métropolitaine des établissements de la ville de Montréal a sensiblement diminué entre 1981 et 1991 (53 % à 45 %), la proportion d'emploi s'est pratiquement maintenue (65 % à 64 %). En nombre absolu, la plus forte croissance d'emplois s'est produite dans la ville de Montréal, particulièrement au centre-ville (76 479). La part métropolitaine de l'emploi du centre-ville de Montréal a d'ailleurs augmenté en 10 ans (44 % à 48 %). À l'exception du reste de la ville et du reste de la CUM, toutes les autres zones ont également augmenté leur part relative dans la RMM. Les principales tendances qui ont caractérisé l'évolution intramétropolitaine de l'emploi dans les services supérieurs sont illustrées aux figures 4 et 5.

Sur le territoire de Laval, le secteur commerce est principalement responsable de la croissance des trois zones. Dans la zone Laval centre-ouest, on doit également souligner la contribution du secteur manufacturier, et dans les deux autres zones celle des services gouvernementaux et parapublics. Dans les couronnes nord et sud, le secteur commerce et le secteur manufacturier ont respectivement alimenté les changements positifs dans six et dans quatre des sept zones. Seul le secteur Châteauguay/Beauharnois se démarque de cette tendance, car l'augmentation de l'emploi dans cette zone est due aux services gouvernementaux et parapublics et au secteur des transports et des communications.

La figure 6 permet de visualiser la localisation des *principaux* pôles d'attraction ou de répulsion pour l'ensemble des activités économiques; il s'agit, dans ce cas, des zones qui ont connu, entre 1981 et 1991, un changement positif ou négatif impliquant un minimum de 8 000 emplois (ce seuil plus élevé fait ressortir les pôles les plus importants).

Les principaux pôles d'attraction et de répulsion pour les services supérieurs sont présentés au tableau 6. Une croissance ou une décroissance d'au moins 1 000 emplois pendant la période 1981-1991 est le critère retenu pour identifier les pôles des services supérieurs.

Contrairement à l'ensemble des emplois, les pôles d'attraction des services supérieurs dans la ville de Montréal ne se limitent pas strictement au centre-ville et à son extension (la zone Atwater). Cinq zones, dont deux périphériques, ont effectivement connu une augmentation significative de leur nombre d'emplois. Le centre-ville demeure néanmoins le pôle majeur pour la

Tableau 4 Répartition spatiale des établissements et de l'emploi dans les services supérieurs, RMM, 1981 et 1991

Zones	Établissements						Emplois					
	1981		1991		Croiss. 1981-91*		1981		1991		Croiss. 1981-91*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
. Centre-ville	3 485	25,0	4 182	19,9	697	20,0	158 588	44,2	235 067	47,5	76 479	48,2
. Reste de la ville	3 954	28,3	5 186	24,7	1 232	31,2	73 741	20,5	81 477	16,5	7 736	10,5
Sous-total : ville	7 439	53,3	9 368	44,5	1 929	25,9	232 329	64,7	316 544	63,9	84 215	36,2
Reste de la CUM	4 226	30,3	6 266	29,8	2 040	48,3	93 061	25,9	110 742	22,4	17 681	19,0
Laval	757	5,4	1 567	7,5	810	107,0	9 205	2,6	20 981	4,2	11 776	127,9
. Couronne nord	385	2,8	1 103	5,2	718	186,5	4 264	1,2	10 019	2,0	5 755	135,0
. Couronne sud	1 159	8,3	2 726	13,0	1 567	135,2	20 289	5,6	36 897	7,5	16 608	81,9
Sous-total : couronne	1 544	11,1	3 829	18,2	2 285	148,0	24 553	6,8	46 916	9,5	22 363	91,1
Total RMM	13 966	100,0	21 030	100,0	7 064	50,6	359 148	100,0	495 183	100,00	136 035	37,9

Source : Calculs des auteurs à partir d'une commande spéciale faite à Dun & Bradstreet.

* Augmentation ou diminution en nombre; taux de croissance (%)

Figure 4

EMPLOI DANS LES SERVICES SUPÉRIEURS, PAR ZONE, RMR, 1981 ET 1991

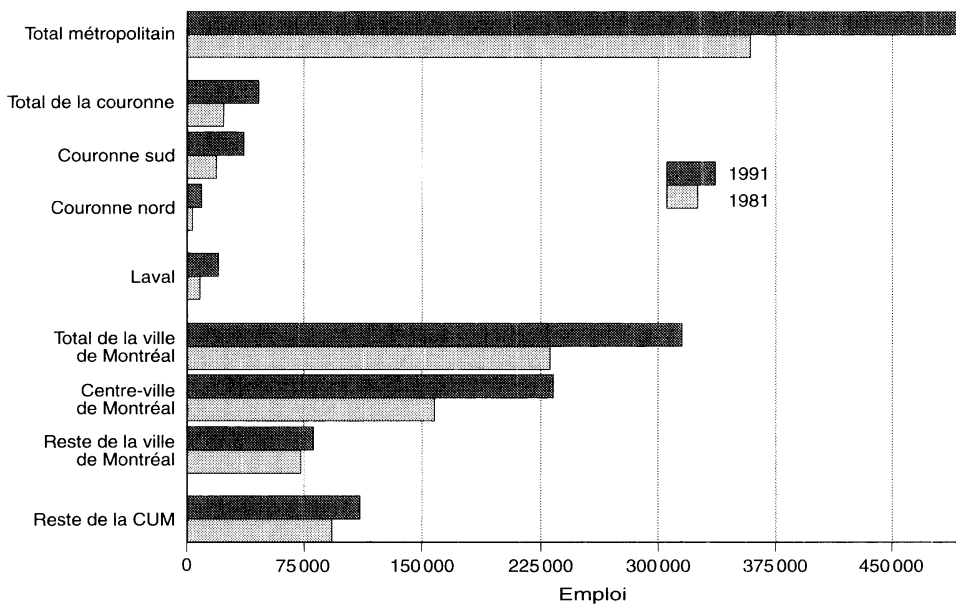


Figure 5

EMPLOI DANS LES SERVICES SUPÉRIEURS: PART DE LA ZONE DANS LE TOTAL MÉTROPOLITAIN, 1981 ET 1991

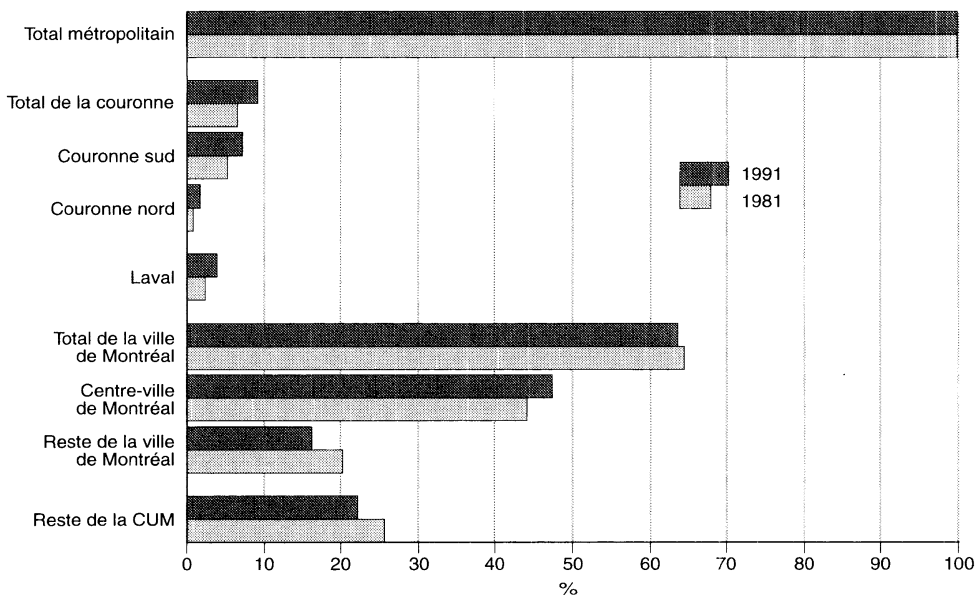


Tableau 5 Pôles d'attraction et de répulsion pour l'ensemble des activités économiques : zones de changements positifs ou négatifs impliquant au moins 2 500 emplois, 1981-1991

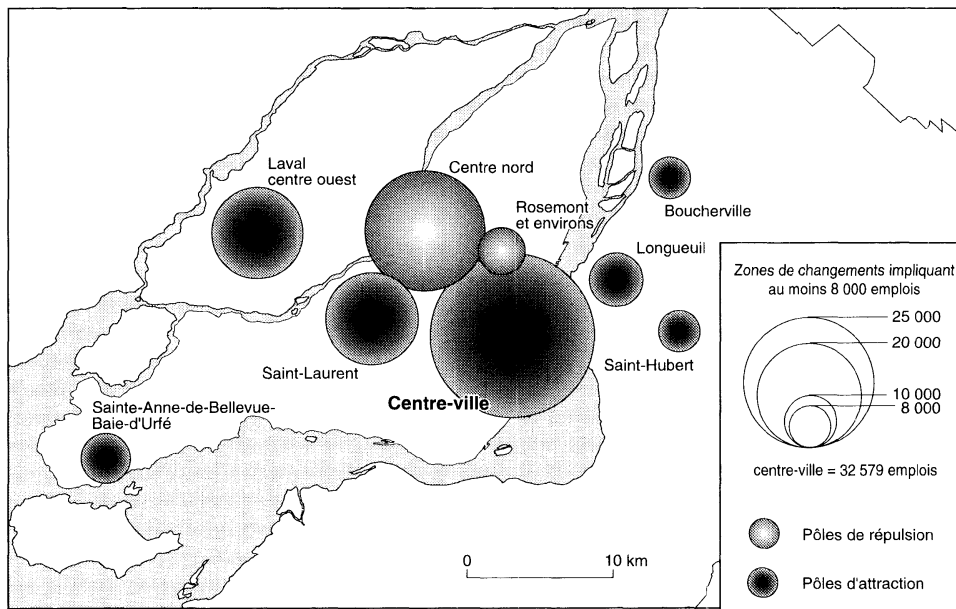
Pôles d'attraction	Pôles d'attraction		Pôles de répulsion	Pôles de répulsion	
	Établ.	Emploi		Établ.	Emploi
<i>Ville de Montréal</i>					
Centre-ville	- 58	32 579	Centre-Nord	394	- 23 205
Atwater	132	4 735	Rosemont et environs	- 438	- 9 103
			Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	- 104	- 2 988
<i>Reste de la CUM</i>					
Saint-Laurent	984	17 764	Sainte-Anne/Baie d'Urfé	151	- 9 483
Pointe-Claire	288	4 896	Dorval	159	- 3 057
CUM nord-ouest	801	4 540			
Côte Saint-Luc	75	3 703			
Lasalle/Saint-Pierre	211	3 032			
Lachine	315	2 816			
<i>Laval</i>					
Laval centre-ouest	1 298	17 631	(aucune zone en décroissance)		
Laval sud	624	5 409			
Laval est et centre	464	4 945			
<i>Couronne nord</i>					
Boisbriand	215	6 894	(2 zones en décroissance mineure)		
Repentigny/Le Gardeur	547	2 751			
<i>Couronne sud</i>					
Longueuil	943	10 355	(7 zones en décroissance mineure)		
Saint-Hubert	633	8 131			
Boucherville	507	8 087			
Châteauguay/Beauharnois	270	3 868			
Brossard	563	3 713			

Source : Calculs des auteurs à partir d'une commande spéciale faite à Dun & Bradstreet.

N.B. Comme les zones ont été créées à partir des codes postaux, leurs limites ne correspondent pas nécessairement à celles des municipalités ou à celles des arrondissements de la ville de Montréal. De plus, le découpage de certaines zones mérite ici d'être précisé. Les limites approximatives pour les trois zones de Laval sont les suivantes : *Laval centre-ouest* est délimitée par le chemin de fer du CP à l'est, la rivière des Mille-Îles au nord, l'autoroute Chomedey à l'ouest et le boulevard Saint-Martin au sud; *Laval sud* est délimitée par le boulevard Saint-Martin et l'autoroute Laval au nord, l'autoroute 25 à l'est, la rivière des Prairies au sud et l'autoroute Chomedey à l'ouest; *Laval est et centre* comprend tout le territoire de l'île Jésus à l'est des deux zones précédentes (Laval centre-ouest et Laval sud). La zone *CUM nord-ouest* comprend les municipalités de Pierrefonds, Kirkland, Dollard-des-Ormeaux, Sainte-Geneviève et Roxboro. Enfin, la zone *Châteauguay/Beauharnois* comprend les municipalités de Châteauguay, Léry, Maple Grove et Beauharnois.

Figure 6

VOLUME DES PRINCIPAUX PÔLES D'ATTRACTION ET DE RÉPULSION POUR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, 1981 - 1991



Réalisée par le Service de cartographie de l'INRS-Urbanisation, 1993.

localisation des services supérieurs dans la ville de Montréal et dans l'ensemble de la RMM. À lui seul, le centre-ville a connu une hausse de l'emploi dans le tertiaire moteur plus importante que le total de tous les autres pôles de la RMM (76 479 contre 54 438). Les services financiers, d'assurances et d'affaires immobilières et les sièges sociaux sont les deux groupes des services supérieurs responsables de la croissance de l'emploi dans le centre-ville.

Dans la zone Plateau Mont-Royal/Centre-Sud, l'augmentation de l'emploi est partagée de façon presque égale entre les sièges sociaux, les services aux entreprises et les services financiers, d'assurances et d'affaires immobilières. Dans la zone Atwater et dans celle du Centre-Nord, l'augmentation de l'emploi est surtout basée sur le secteur de la finance, des assurances et des affaires immobilières, tandis que dans Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles les sièges sociaux sont majoritairement responsables de la hausse de l'emploi des services supérieurs.

Les deux seules zones de la RMM ayant connu une décroissance de plus de 1 000 emplois dans les services supérieurs se retrouvent sur le territoire de la ville de Montréal. Il s'agit de la zone Rosemont et environs et celle de Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, dont les pertes sont dues respectivement aux sièges sociaux et aux services aux entreprises.

Tableau 6 Pôles d'attraction et de répulsion pour les services supérieurs : zones de changements positifs ou négatifs impliquant au moins 1 000 emplois, 1981-1991

Pôles d'attraction			Pôles de répulsion	
	Établ.	Emploi	Établ.	Emploi
<i>Ville de Montréal</i>				
Centre-ville	697	76 479	Rosemont et environs	120 - 5 832
Plateau Mont-Royal/C.-Sud	370	8 817		43 - 1 716
Centre-Nord	301	4 884		
R-D-P/P-A-T	140	1 552		
Atwater	85	1 399		
<i>Reste de la CUM</i>				
Saint-Laurent	415	6 939	(4 zones en décroissance mineure)	
Anjou	112	2 510		
Saint-Léonard	238	1 819		
Mont-Royal	116	1 735		
CUM nord-ouest	232	1 699		
Pointe-Claire	110	1 012		
<i>Laval</i>				
Laval centre-ouest	359	7 649	(aucune zone en décroissance)	
Laval sud	288	2 728		
Laval est et centre	122	1 217		
<i>Couronne nord</i>				
(9 zones en légère croissance)			(1 zone en décroissance mineure)	
<i>Couronne sud</i>				
Longueuil	326	5 173	(7 zones en décroissance mineure)	
Boucherville	183	4 221		
Brossard	199	1 084		

Source : Calculs des auteurs à partir d'une commande spéciale faite à Dun & Bradstreet.

N.B. Comme les zones ont été créées à partir des codes postaux, leurs limites ne correspondent pas nécessairement à celles des municipalités ou à celles des arrondissements de la ville de Montréal. Voir la note du tableau 5 pour obtenir des précisions sur les limites de la zone CUM nord-ouest et sur celles des trois zones de Laval.

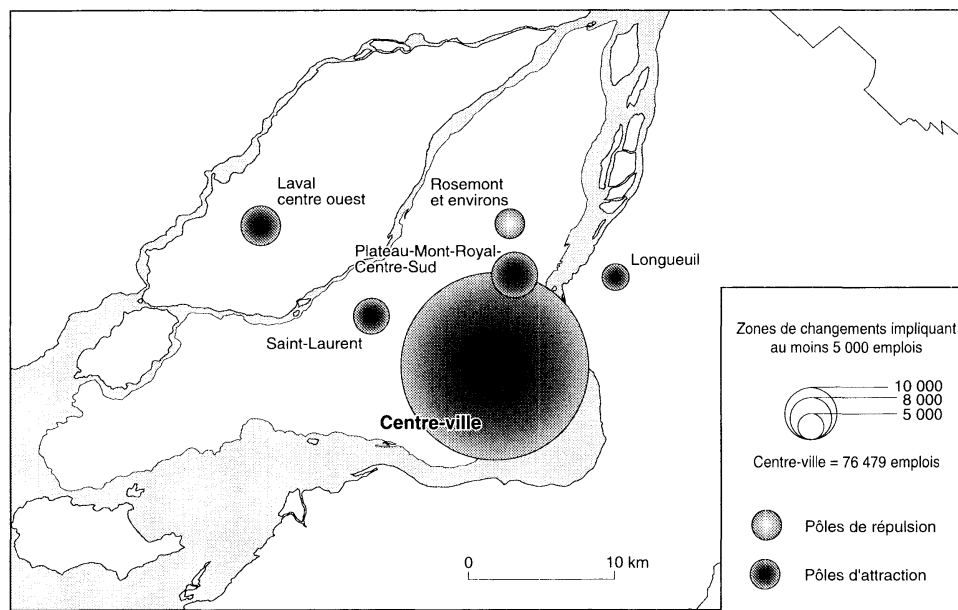
Si l'on compare l'évolution de l'emploi total avec celle des services supérieurs dans chaque zone, on remarque des contrastes assez marqués. La zone Centre-Nord, par exemple, enregistre des gains de 4 884 emplois dans les services supérieurs parallèlement à une perte de 23 205 emplois pour l'ensemble des activités économiques. On observe la tendance inverse dans Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce : une hausse de 2 329 emplois pour toutes les activités économiques contre une baisse de 1 716 emplois dans les services supérieurs.

Dans le reste de la CUM, les principaux groupes du tertiaire supérieur responsables de l'augmentation de l'emploi dans les six zones sont les suivants : les services financiers, d'assurances et d'affaires immobilières pour les zones Saint-Laurent, Saint-Léonard et Mont-Royal; les services aux entreprises pour les zones Anjou et Pointe-Claire; les sièges sociaux pour la zone CUM nord-ouest. Encore une fois, on remarque des écarts significatifs entre l'évolution de l'emploi total et celle des services supérieurs. Anjou et Saint-Léonard obtiennent respectivement des gains de 2 510 et 1 819 emplois dans les services supérieurs, comparativement à des pertes de 1 094 et 127 emplois pour l'ensemble des activités économiques.

À Laval, la croissance des services supérieurs dans la zone Laval centre-ouest est largement attribuable aux sièges sociaux. Dans les deux autres zones lavalloises, les sièges sociaux, les services aux entreprises et les services financiers, d'assurances et d'affaires immobilières ont participé dans des proportions similaires à l'augmentation de l'emploi. Enfin, dans la Couronne sud, ce sont surtout les sièges sociaux qui ont manifesté le plus de vigueur, particulièrement à Longueuil et à Boucherville. La figure 7 illustre les *principaux* pôles d'attraction ou de répulsion pour les services supérieurs. Un changement positif ou négatif impliquant un minimum de 5 000 emplois est le critère retenu pour identifier les pôles les plus importants (encore ici, l'utilisation d'un seuil plus élevé fait ressortir les pôles principaux avec plus de netteté).

Figure 7

VOLUME DES PRINCIPAUX PÔLES D'ATTRACTION ET DE RÉPULSION POUR LES SERVICES SUPÉRIEURS, 1981 - 1991



Réalisée par le Service de cartographie de l'INRS-Urbanisation, 1993.

DYNAMIQUE INTRAMÉTROPOLITAINE : BILAN

La question principale qui retenait notre intérêt dans cette étude était la suivante : pendant la période 1981-1991, a-t-on assisté à une décentralisation des emplois, en général, et des emplois dans les services supérieurs, en particulier, dans la région métropolitaine de Montréal? C'est-à-dire, la RMM a-t-elle connu un déplacement relatif de l'emploi de la ville centrale vers les zones périphériques? Le tableau 7 nous aide à répondre à cette question. Ce tableau est une forme simplifiée de l'analyse *shift-share*; il montre le transfert du poids *relatif* de l'emploi total dans la RMM, ainsi que des emplois dans les services supérieurs.

Malgré une augmentation nette de 84 215 emplois dans les services supérieurs, la ville de Montréal, avec un taux de croissance (rangée «tx croiss.») légèrement inférieur à la moyenne métropolitaine, a vu son poids relatif diminuer à l'intérieur de la RMM (voir la rangée). Cependant, on doit souligner que la performance de la ville est répartie de façon inégale entre le centre-ville et le reste de la ville. La part des services supérieurs du centre-ville dans la RMM est passée de 44,2 % à 47,5 % alors que celle du reste de la ville a baissé de 20,5 % à 16,5 %.

En chiffres absolus, le plus grand changement dans le centre-ville est survenu, comme nous l'avons vu, dans le secteur des services à la production (croissance de 85 289 emplois). Les sièges sociaux du centre-ville, quant à eux, ont enregistré une croissance de 25 915 emplois et leur part métropolitaine est passée de 40,7 % à 43,6 %. Au chapitre de l'ensemble des activités économiques, le centre-ville a réussi à conserver sa part relative dans la RMM à 24,8 %.

Le reste de la CUM connaît une situation similaire au reste de la ville de Montréal. Le tableau 7 montre que, malgré un gain de 17 681 emplois dans les services supérieurs, le reste de la CUM a connu un transfert relatif de -3,5 %. Même si Laval et la couronne n'obtiennent pas des transferts relatifs aussi importants que le centre-ville, elles demeurent néanmoins des zones particulièrement dynamiques pour les services supérieurs, surtout dans la couronne sud. Avec des taux de croissance nettement au-dessus de la moyenne métropolitaine (respectivement 127,9 % et 91,1 % pour Laval et la couronne, contre 37,9 % pour la RMM), ces deux zones périphériques sont devenues de plus en plus importantes au chapitre des emplois dans les services supérieurs. Les mêmes tendances se reproduisent au niveau de l'emploi total, où Laval et la couronne comptent, respectivement, pour 22,8 % et 55,2 % de la croissance métropolitaine totale.

En somme, entre 1981 et 1991, les services supérieurs de la RMM ont connu un important déplacement *relatif* des emplois de la ville de Montréal vers la périphérie. Il est toutefois nécessaire de nuancer la perte de terrain relative de la ville de Montréal. Même si l'ensemble de la ville est moins performant que Laval et la couronne, on doit faire une distinction importante entre le centre-ville, dont la performance est positive, et le reste de la ville. La période 1981-1991 est donc marquée par une décentralisation relative des emplois dans les services supérieurs, mais cette décentralisation ne mine pas la position du centre-ville. Le centre-ville de Montréal conserve ainsi son rôle comme centre métropolitain de services

Tableau 7 Déplacements relatifs des emplois en pourcentage, RMM, 1981 et 1991

		Ville de Montréal			CUM reste	Laval	Couronne			RMM total
		C.-v.	Reste	Total			Nord	Sud	Total	
. Services à la production	1981	52,7	20,1	72,8	19,5	3,0	1,1	3,6	4,7	100,0
	1991	57,3	15,2	72,5	17,8	3,6	1,4	4,6	6,1	100,0
	Δ	4,6	-4,9	-0,3	-1,7	0,6	0,3	1,0	1,4	0,0
	N	85 289	11 572	96 861	20 884	5 868	2 588	8 089	10 677	134 290
	% RMM	63,5	8,6	72,1	15,6	4,4	1,9	6,0	8,0	100,0
	tx croiss.	88,7	31,6	73,0	58,7	108,3	131,1	122,0	124,1	73,6
. Sièges sociaux	1981	40,7	20,3	61,0	29,6	1,9	1,1	6,4	7,5	100,0
	1991	43,6	15,7	59,3	25,4	4,1	2,2	9,1	11,2	100,0
	Δ	2,9	-4,6	-1,7	-4,2	2,2	1,0	2,6	3,7	0,0
	N	25 915	-3 035	22 880	2 109	6 714	3 275	9 876	13 151	44 854
	% RMM	57,8	-6,8	51,0	4,7	15,0	7,3	22,0	29,3	100,0
	tx croiss.	29,0	-6,8	17,1	3,2	163,6	133,3	70,0	79,4	20,4
. Total des services supérieurs (a)	1981	44,2	20,5	64,7	25,9	2,6	1,2	5,6	6,8	100,0
	1991	47,5	16,5	63,9	22,4	4,2	2,0	7,5	9,5	100,0
	Δ	3,3	-4,1	-0,8	-3,5	1,7	0,8	1,8	2,6	0,0
	N	76 479	7 736	84 215	17 681	11 776	5 755	16 608	22 363	136 035
	% RMM	56,2	5,7	61,9	13,0	8,7	4,2	12,2	16,4	100,0
	tx croiss.	48,2	10,5	36,2	19,0	127,9	135,0	81,9	91,1	37,9
. Total de tous les emplois de la RMM	1981	24,8	30,3	55,1	29,0	4,7	3,0	8,2	11,2	100,0
	1991	24,8	24,9	49,7	27,9	6,6	4,7	11,1	15,8	100,0
	Δ	0,0	-5,4	-5,4	-1,1	1,9	1,7	2,9	4,6	0,0
	N	32 579	-28 197	4 382	24 405	29 809	25 367	46 764	72 131	130 727
	% RMM	24,9	-21,6	3,4	18,7	22,8	19,4	35,8	55,2	100,0
	tx croiss.	11,8	-8,3	0,7	7,5	56,4	75,9	51,4	57,9	11,7

Source : Calculs des auteurs à partir d'une commande spéciale faite à Dun & Bradstreet.

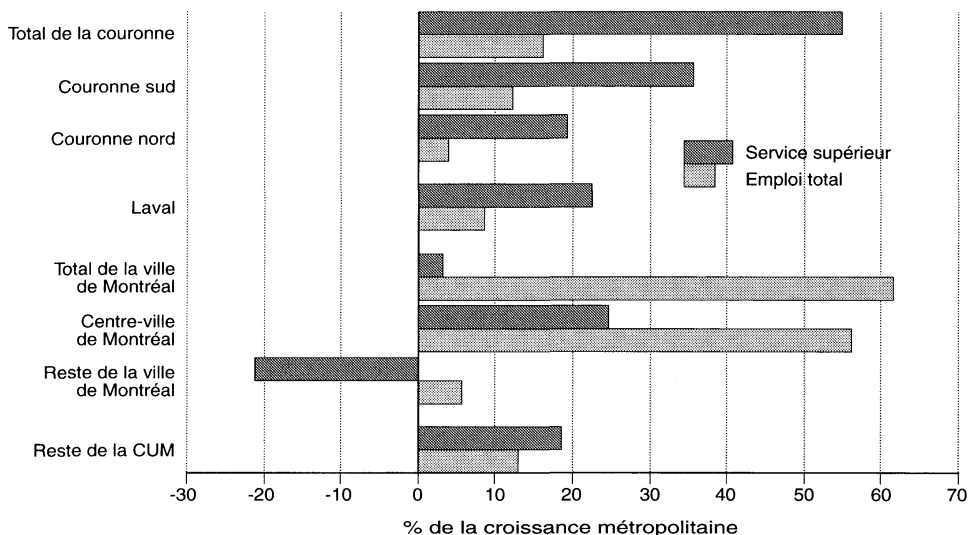
(a) : On ne peut additionner les services à la production et les sièges sociaux pour obtenir le total des services supérieurs. La rangée «sièges sociaux» porte sur les sièges sociaux à travers tous les secteurs économiques, y compris le secteur des services à la production. Il y a donc un double comptage des sièges sociaux à l'intérieur de ce dernier secteur. Ainsi, pour obtenir cette rangée, nous avons soustrait les emplois de siège social du secteur des services à la production.

supérieurs, et il améliore même sa position relative dans la RMM. Du côté de l'emploi total, même si le centre-ville reste stable, toutes les autres zones sur l'île de Montréal ont connu un déplacement relatif (et absolu, dans le cas du reste de la ville de Montréal) vers Laval et les deux couronnes.

Malgré une perte de terrain relative, la ville de Montréal (grâce surtout au centre-ville) a néanmoins capté une partie significative de la croissance métropolitaine *absolue* en matière de services supérieurs. La rangée «% RMM» du tableau 7 indique, par exemple, que la ville de Montréal est responsable de 61,9 % de la croissance absolue dans les services supérieurs et 72,1 % dans les services à la production. Le rôle du centre-ville dans cette performance est bien évident, avec plus de la moitié (56,2 %) de la croissance métropolitaine des services supérieurs et presque les deux tiers (63,5 %) de la croissance des services à la production. Toutefois, au niveau de l'emploi total, la ville de Montréal a capté seulement 3,4 % de la croissance métropolitaine, contre 35,8 % dans la couronne sud. Le centre-ville a néanmoins connu une augmentation importante, contribuant pour le quart (24,9 %) de la croissance de l'emploi total. La figure 8 indique visuellement la répartition spatiale de la croissance métropolitaine de l'emploi total et des services supérieurs.

Figure 8

RÉPARTITION SPATIALE DE LA CROISSANCE MÉTROPOLITAINE DE L'EMPLOI: SERVICES SUPÉRIEURS ET EMPLOI TOTAL, 1981 - 1991



CONCLUSION

Nos résultats indiquent que, même si la ville de Montréal a connu une perte de terrain relative au profit de Laval et de la couronne périphérique, son centre-ville reste fort et dynamique comme lieu d'activités économiques. Le centre-ville a renforcé sa position relative dans le cas des services supérieurs, et a maintenu une stabilité dans le cas de l'emploi total. Notre découpage géographique permet d'identifier l'existence de certains pôles d'attraction en matière d'emploi dans les services supérieurs. Le centre-ville (76 479 emplois de plus entre 1981 et 1991) et le quartier Plateau Mont-Royal/Centre-Sud (8 817) émergent comme pôles d'attraction principaux, suivis par Laval centre-ouest (7 649), Saint-Laurent (6 939) et Longueuil (5 173). Pour l'ensemble des emplois, le centre-ville garde sa position de pôle principal avec 32 579 emplois ajoutés, suivi par Saint-Laurent (17 764), Laval centre-ouest (17 631) et Longueuil (10 355).

Quelles sont les implications de cette analyse empirique pour la question de la formation des *edge cities* sur le territoire de la région métropolitaine de Montréal? Garreau (1991) identifie trois «modèles» de développement des *edge cities* : 1) les cas où, malgré l'apparition des *edge cities*, le centre-ville maintient son rôle et son pouvoir économique traditionnels; 2) les cas où la croissance économique est partagée entre le centre-ville et les agglomérations suburbaines; et 3) les cas où le centre-ville perd nettement du terrain au profit des *edge cities*. Notre analyse nous permet d'écarter d'emblée le troisième modèle; malgré un déclin à la fois absolu et relatif des services aux entreprises, le centre-ville a renforcé sa position comme noyau dur du tertiaire supérieur. Ce qu'on observe dans la RMM est une polarisation croissante impliquant le centre-ville (et, dans une moindre mesure, son extension vers le Plateau Mont-Royal/Centre-Sud) et plusieurs zones suburbaines : le secteur Saint-Laurent, Laval centre-ouest et Longueuil. La RMM se situe donc quelque part entre le premier et le deuxième modèle, et elle est probablement plus près du premier.

Les conditions sociales, économiques et environnementales à Montréal n'ont rien à voir avec celles qui caractérisent les grandes villes américaines, et qui selon Garreau (1991) et Stanback (1991) constituent les facteurs primordiaux à la base de la décentralisation intramétropolitaine croissante des services supérieurs aux États-Unis. Dans la majorité des métropoles américaines, les problèmes qui caractérisent les villes centrales (la criminalité, la pollution, la dégradation physique, la congestion) sont beaucoup plus importants que les effets des nouvelles technologies de télécommunications dans le processus de création des *edge cities*. En particulier, l'écart grandissant entre la qualité de la main-d'œuvre résidant dans les quartiers centraux par rapport à celle des banlieues, lié aux niveaux de formation et de scolarité de plus en plus élevés qui sont exigés par les services supérieurs, est un facteur majeur dans la décentralisation des services supérieurs. En bonne partie, la «nouvelle suburbanisation» aux États-Unis reflète une stratégie de la part des entreprises, qui cherchent à attirer et à retenir du personnel hautement qualifié en rendant leur vie plus facile (des trajets journaliers plus courts) et plus agréable (l'absence des problèmes et des inconvénients des quartiers centraux). La situation à Montréal n'est pas du tout la même; les problèmes de la ville centrale de la RMM

représenteraient un état quasi utopique dans presque n'importe quelle métropole américaine. Mais le fait reste que dans la région métropolitaine de Montréal, comme dans toutes les grandes villes en Amérique du Nord, un certain mouvement de décentralisation est en marche.

Même à l'échelle canadienne, des raisons convaincantes suggèrent que le niveau de décentralisation intramétropolitaine devrait être moins avancé à Montréal que dans les deux autres métropoles majeures, Toronto et Vancouver (Coffey, 1994). Premièrement, Montréal est la plus vieille des grandes métropoles canadiennes; malgré une période de construction d'autoroutes à partir des années 1950, la RMM est la moins représentative de l'archétype de la métropole nord-américaine, caractérisée par son orientation «automobilistique» et son étalement avancé. Deuxièmement, la ville centrale de la RMM demeure encore un environnement assez accueillant, à la fois pour les êtres humains et pour les entreprises. Le recensement de 1991 indique que, parmi les trois grandes métropoles canadiennes, Montréal se distingue par le pourcentage le plus élevé (32,5 %) de la population métropolitaine habitant dans la ville centrale, lequel est environ le double de celui enregistré à Toronto. Troisièmement, depuis le début des années 1980, période de création des *edge cities* en Amérique du Nord, l'économie montréalaise est relativement stagnante par rapport à celles de Toronto et de Vancouver. Selon Garreau (1991), il existe une relation significative entre la création des emplois et la décentralisation intramétropolitaine des activités de bureau de haut niveau qui caractérise la formation des *edge cities*. Enfin, Montréal est la seule des trois grandes régions métropolitaines canadiennes qui n'a pas fait l'objet de politiques explicites de décentralisation des activités de bureau. Pendant les années 1970 et 1980, les gouvernements métropolitains de Toronto et de Vancouver ont établi cette pratique afin de soulager la congestion du centre-ville. Tout compte fait, Montréal est donc le cas canadien où l'apparition des *edge cities* est la moins probable.

En somme, dans la région métropolitaine de Montréal, en dépit d'un certain niveau de décentralisation des activités économiques, la formation d'agglomérations distinctes d'activités du tertiaire supérieur à l'extérieur du centre-ville apparaît donc être dans une phase initiale de son développement. Elle reste néanmoins un phénomène à surveiller dans les années qui viennent.

NOTES

1 Garreau (1991) utilise deux critères principaux pour définir une *edge city*; il s'agit d'une agglomération suburbaine caractérisée par : 1) plus de 5 millions de pieds carrés d'espace de bureau locatif (l'équivalent de la superficie disponible au centre-ville de Memphis, Tennessee; en utilisant la norme approximative des promoteurs immobiliers de 250 pieds carrés par employé de bureau, on peut estimer que ce chiffre représente environ 20 000 emplois); et 2) plus d'emplois que de chambres à coucher (c'est-à-dire, à 09h00 la population active arrive à cette agglomération, plutôt qu'elle ne la quitte). Selon ces critères, Garreau estime à environ 200 le nombre de *edge cities* à travers les États-Unis.

2 Nos recherches antérieures (Coffey et Drolet, 1993 et 1994) ont été limitées par des données qui portaient uniquement sur trois grandes zones géographiques : la ville de Montréal, l'île de Montréal et la région métropolitaine de recensement.

- 3 Signalons que la base de données de Dun & Bradstreet est organisée selon le système de code de type industriel (*standard industrial classification*) américain, qui est légèrement différent de celui employé par Statistique Canada (voir la section 2.2).
- 4 En 1991, la base de données D & B comprend 89,3 % de l'emploi total dans la RMM (estimation basée sur Statistique Canada, catalogue 71-220, tableau 36); en 1981, elle comprenait 85,1 % de l'emploi total (catalogue 71-529, tableau 53). Entre 1981 et 1991, une croissance de 4,9 % (c'est-à-dire $89,3\% - 85,1\% / 85,1\%$) du niveau de l'emploi dans la RMM est donc attribuable à cette amélioration de la couverture. Il est évident que certains secteurs d'activités ou zones géographiques auront été touchés plus que d'autres par cette amélioration, mais les effets précis sont impossibles à mesurer.
- 5 Pour plus de précisions sur le découpage géographique spécifique utilisé dans cette étude, voir la section intitulée Découpage géographique.
- 6 Entretien avec M. Bruce Phillips, U.S. Small Business Administration, Washington, D.C., septembre 1992.
- 7 L'écart le plus frappant se trouve dans le secteur de la finance, des assurances et des affaires immobilières, où les données de D & B indiquent un volume presque deux fois plus élevé que pour celles de Statistique Canada : 213,8 milliers contre 109 milliers. Cette différence s'explique surtout par le code de type industriel américain, où le secteur «finance, assurance et immeubles» est défini de façon plus large que son équivalent canadien. En particulier, la typologie américaine inclut deux groupes d'activités qui ne se trouvent pas à l'intérieur de la classification canadienne : «combinaisons immeuble, assurance, prêts et avocats» et «sociétés mères et autres sociétés de placements». En somme, on doit être très prudent au niveau de l'utilisation des données de D & B pour fins de comparaison avec celles provenant de Statistique Canada.
- 8 Nos données nous permettent aussi de découper la ville de Montréal en neuf zones distinctes, mais une analyse intramunicipale ne fait pas partie des principaux objectifs de la présente étude. Toutefois, la section 3.3 identifie certains pôles d'attraction et de répulsion à l'intérieur de la ville.
- 9 Comme nous le verrons dans la section 3.2, les services à la production ainsi que les sièges sociaux englobent notre définition opérationnelle du concept de «services supérieurs». Soulignons également que les services à la production regroupent les services financiers, d'assurances et d'affaires immobilières et les services aux entreprises.
- 10 Même si nos tableaux présentent des informations à la fois sur le nombre d'établissements et l'emploi, pour alléger notre analyse, nous avons choisi de nous limiter, en général, à des commentaires sur l'emploi.
- 11 L'identification des secteurs spécifiques qui ont contribué à la croissance ou la décroissance de l'emploi est basée sur une analyse détaillée de la base de données de Dun & Bradstreet.

RÉFÉRENCES

- CERVERO, R. (1989) *America's Suburban Centers*. Boston, Unwin Hyman.
- COFFEY, W. J. (1994) *The Evolution of Canada's Metropolitan Economies*. Montréal, Institut de recherche sur les politiques publiques.
- COFFEY, W. J. et DROLET, R. (1993) *Les services supérieurs dans la région métropolitaine de Montréal, 1981-1989. Importance stratégique, croissance et dynamique spatiale*. Montréal, INRS-Urbanisation, rapport de recherche n° 15.
- (1994) La décentralisation des services supérieurs dans la région métropolitaine de Montréal, 1981-1989. *Le géographe canadien*, 38 (à paraître).
- GARREAU, J. (1991) *Edge City*. New York, Doubleday.
- HARTSHORN, T. A. et MULLER, P. O. (1989) Suburban downtowns and the transformation of metropolitan Atlanta's business landscape. *Urban Geography*, 10 : 375-395.
- STANBACK, T. M. (1991) *The New Suburbanization*. Boulder, Westview Press.

(Acceptation définitive en août 1994)